VARENNES

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement numéro 711-16 modifiant le Règlement sur les permis et certificats numéro 711 afin de prévoir spécifiquement des pénalités relatives aux travaux de remblais et de déblais ainsi que d'uniformiser les démarches administratives lors du calcul du montant de ces pénalités

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Varennes le 6 octobre 2026.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la présente publication.

Donné à Varennes, ce 7 octobre 2026.

La directrice adjointe des Services juridiques et greffière,

Mylène Rioux, OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie par la présente que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site Internet de la Ville de Varennes en date du 7 octobre 2026 et en l'affichant à la réception de l'hôtel de ville, conformément aux dispositions du règlement 874 relatif aux modes de publications des avis publics de la Ville de Varennes.

En foi de quoi je délivre le présent certificat à Varennes ce 7 octobre 2026.

La directrice adjointe des Services juridiques et greffière,

Mylène Rioux, OMA

Hôtel de ville
Édifice Louis-Philippe-Dalpé
Services administratifs
175, rue Sainte-Anne, case postale 5000
Varennes (Québec) J3X 1T5
Téléphone 450 652-9888
Télécopieur 450 652-2655

Bibliothèque de Varennes
Service arts, culture et bibliothèque
2221, boul. René-Gaultier
Varennes (Québec) J3X 1E3
Téléphone 450 652-3949

Ateliers municipaux
Service des travaux publics
2650, rue Sainte-Anne
Varennes (Québec) J3X 0B6
Téléphone 450 652-9888
Télécopieur 450 929-1636

www.ville.varennes.qc.ca